



ISSN 0758 1858

bulletin de recherches sur l'emploi et la formation N°19/20
édité par le CEREQ **mars-juin 1986**

editorial

— La fin des OS ? Leur nombre diminue très sensiblement mais progresse dans les secteurs tertiaires, les plus dynamiques en termes d'emplois.

— L'exclusion inéluctable des sans-diplômes ? Leur nombre progresse dans des professions comptant parmi les plus créatrices d'emplois.

— Une crise de l'emploi « sexiste » ? Elle s'approfondit au détriment des hommes avant tout.

— Une confirmation de la défaveur dont pâtiennent les jeunes dans le système d'emploi français.

D'un recensement à l'autre : quelle lecture, en terme de professions, peut-on faire de sept années de difficultés et de crise économiques ? Telle était la question à l'origine de ce numéro. La réponse revêt un intérêt non seulement pour les éléments de réflexion qu'elle est susceptible d'apporter au débat permanent sur les « métiers d'avenir », mais aussi pour l'éclairage qu'elle donne simultanément sur l'évolution des structures sociales.

Le parti retenu ici a consisté à s'intéresser aux actifs occupés, c'est-à-dire aux individus dont les compétences ou simplement la disponibilité ont reçu une reconnaissance (une validation) marchande. Cette optique accentue très fortement les évolutions :

en prenant en compte l'ensemble de la population active, on fait ressortir de 1975 à 1982 un faible recul du poids de la catégorie ouvrière (de 37,7 % à 35,1 %) ; pour la seule population active occupée, la chute de cette catégorie est sensiblement plus importante (de 37,2 % à 32,9 %) ; la différence ne désigne-t-elle pas une tendance lourde de recomposition sociale ?

Il va de soi qu'un numéro de BREF, même double, ne permet pas d'épuiser un thème d'une telle ampleur, aussi conseillons-nous au lecteur de se reporter au numéro 171-172 d'Economie et Statistiques (novembre-décembre 1984) qui assure une présentation d'ensemble de la situation et de l'évolution de la population active.

sommaire

LES EFFECTIFS DES PROFESSIONS D'UN RECENSEMENT A L'AUTRE	2
LES CURRICULUM VITAE DES PROFESSIONS : ÂGES ET DIPLOMES	5
L'EVOLUTION DU PROFIL DES COMMERCIAUX : CHANGEMENT DE TRADITION, QUELS COMPROMIS	9
O.S. ET MANŒUVRES : DES CATEGORIES DU PASSE	11
L'EXISTENCE STATISTIQUE DES EMPLOYES NON QUALIFIES	13
LE CEREQ PUBLIE	15
FREQUENCE BREF	16

LES EFFECTIFS DES PROFESSIONS D'UN RECENSEMENT A L'AUTRE

Rappel du paysage d'ensemble

Entre 1975 et 1982, on constate la création nette de 523 000 emplois (tableau 1), création résultant de deux mouvements contraires :

— un recul des professions assurant directement la production matérielle qu'il s'agisse des agriculteurs (tendance ancienne) ou des ouvriers (tendance nouvelle). Bien que ralentie, la première tendance est plus rapide que la seconde mais celle-ci met en

jeu des effectifs très importants (moins 726 000 emplois).

— une tertiarisation accentuée mais assez diffuse engendrée à la fois par :

- un développement de la production de services (personnels des services, enseignants composant l'essentiel des « professions intellectuelles » et surtout « métiers de la santé et des services sociaux »),

- un renforcement des activités de gestion et de commercialisation (cadres administratifs et commer-

ciaux, employés : pour partie les uns et les autres se substituent à des commerçants et industriels),

- une poussée des activités culturelles et des tâches de sécurité (« autres emplois »),

- une accentuation du poids des fonctions de conception, d'organisation et d'encadrement technique de la production (l'évolution est particulièrement rapide pour les ingénieurs et cadres supérieurs techniques) à rapprocher du recul ouvrier.

TABLEAU 1

Evolution de la population active occupée par grands groupes professionnels de 1975 à 1982 (effectifs en milliers)

Professions	Effectifs en 1975	Effectifs en 1982	Indice 1982/1975	Gains ou pertes	% contribution des gains	% contribution des pertes	% femmes en 1975	% femmes en 1982
01 Agriculteurs	2131.1	1826.6	85.7	- 304.5	0.0	29.0	28.7	32.3
02 Métiers de type ouvriers	7951.4	7225.7	90.8	- 725.7	0.0	69.2	17.9	17.1
03 Techniciens et dessinateurs	775.2	919.1	118.5	143.9	9.1	0.0	10.6	11.4
04 Cadres techniques supérieurs	295.5	415.4	140.5	119.9	7.6	0.0	3.9	6.3
05 Cadres administrations, commerce	982.4	1108.3	112.8	125.9	8.0	0.0	27.8	32.2
06 Employés et personnels services	5113.4	5603.1	109.5	489.7	31.1	0.0	67.4	69.2
07 Industriels et commerçants	907.0	889.4	98.0	- 17.5	0.0	1.6	47.4	48.5
08 Métiers de la santé	883.4	1287.3	145.7	403.8	25.7	0.0	68.8	71.6
09 Professions intellectuelles	976.8	1107.1	113.3	130.3	8.2	0.0	56.8	57.5
10 Autres emplois	923.3	1080.3	117.0	156.9	9.9	0.0	24.3	24.8
** Ensemble des emplois	20939.8	21462.6	102.4	522.8	100.0	100.0	36.6	39.4

Source INSEERP 1975 et 1982

TABLEAU 2

Gains et pertes d'emplois par profession et par sexe de 1975 à 1982

Professions	Hommes			Femmes		
	Variation en milliers	Répartition en % du total des gains	Répartition en % du total des pertes	Variation en milliers	Répartition en % du total des gains	Répartition en % du total des pertes
Agriculteurs	- 281	—	33,6	- 23,4	—	11,0
Métiers de type ouvriers	- 536,4	—	64,1	- 189,3	—	88,9
Techniciens et dessinateurs	+ 121,5	21,1	—	+ 22,4	2,2	—
Cadres techniques supérieurs	+ 105,3	18,3	—	+ 14,6	1,4	—
Cadres de l'administration et du commerce	+ 41,8	7,2	—	+ 84,0	8,4	—
Employés et personnels des services	+ 56,8	9,8	—	+ 432,9	43,4	—
Industriels et commerçants	- 18,8	—	2,2	+ 1,2	0,1	—
Métiers de santé	+ 89,2	15,5	—	314,6	31,5	—
Professions intellectuelles	+ 48,6	8,3	—	82,3	8,2	—
Autres emplois	+ 112,5	19,5	—	44,4	4,4	—
Ensemble des emplois	- 261,0	100	100	783 900	100	100

Source INSEE RP 1982 et 1975

Une différentiation par sexe très accusée

Alors que les hommes occupés sont 261 000 de moins en 1982 qu'en 1975, le nombre de femmes ayant un emploi progresse dans le même temps de 784 000. Cette divergence tient au fait que les professions en déclin sont à dominante masculine (ouvriers et agriculteurs) tandis que les plus créatrices d'emplois sont très féminisées (santé et services sociaux, employés et personnels de service, professions intellectuelles). De ce fait, les contributions des professions à l'évolution respectivement de l'emploi masculin et de l'emploi féminin, sont très dissemblables.

De fortes dispersions intraprofessionnelles

Au sein d'un même groupe professionnel, le sens et plus encore le rythme d'évolution peut être extrême-

mement variable d'une spécialité à l'autre.

Le tableau 3 appelle quelques remarques :

— les professions ouvrières relevant de l'agro-alimentaire contribuent largement aux gains bruts et ce pour deux raisons : tout d'abord, le dynamisme d'ensemble des industries agro-alimentaires qui, de 1975 à 1982, contrairement aux autres secteurs industriels ont créé des emplois, l'emporte sur le recul de la part des ouvriers dans les effectifs totaux ; ensuite, les cuisiniers bénéficient pleinement de la croissance de l'hôtellerie et du tourisme ;

— les chauffeurs voient la baisse de leurs effectifs dans les secteurs industriels plus que compensée par les gains dans les transports, le commerce et les services marchands ;

— les créations d'emplois d'électriciens ont eu lieu à l'extérieur de la

fabrication proprement dite : au recul de cette spécialité dans l'industrie et en particulier dans la construction électrique, peut être opposée leur croissance dans le tertiaire (télécommunications et services marchands) et dans le bâtiment où sont privilégiées les activités d'installation et de réparation ;

— les chimistes connaissent une croissance assez remarquable grâce, d'une part, à l'industrie du caoutchouc qui semble recourir dans une proportion croissante à cette spécialité, d'autre part, au secteur de la santé.

A l'opposé, certaines spécialités connaissent une régression très brutale dont la dimension sectorielle est en régie générale prédominante.

Les deux reculs les plus spectaculaires tiennent aux métiers du textile (conjugaison d'une perte de vitesse

TABLEAU 3

Les professions ouvrières en expansion par gains décroissants (effectifs en milliers)

Spécialités	Effectifs 1982	Gains en milliers	Contribution en %	Indice 1982/1975 (a)
Conducteurs d'engins de transport terrestres	574,0	31,1	25,3	105,7
Cuisine	152,2	29,1	24,1	124,1
Chimie	147,2	15,1	12,3	111,4
Electricité	395,1	14,7	12,0	103,8
Travail des viandes	169,1	8,7	7,1	105,4
Alimentation	50,9	5,7	4,6	112,6
Lacterie, boulangerie, fromagerie	27,2	5,7	4,6	126,4
Boulangerie, pâtisserie	125,5	5,2	4,2	104,3
Charpente en bois	27,8	2,8	2,3	111,1
Transformation des matières plastiques	24,6	2,3	1,9	110,3
Autres (b)	40,4	2,1	1,6	105,8
Total	1 734	123,0	100	107,6

Source INSEERP 1975 et 1982

(a) Effectifs de 1982 sur effectifs de 1975.

(b) Rassemblement de professions qui, isolément, ne connaissent pas de progression significative.

TABLEAU 4

Les spécialités ouvrières en fort recul

Les dix baisses les plus rapides			Les dix baisses les plus importantes		
Spécialités	Indice 1982/1975	Effectifs 1982 (en milliers)	Spécialités	Pertes (en milliers)	Effectifs 1982 (en milliers)
Conducteurs de fours	50,3	3,3	Couture	- 59,8	274,6
Charpente en fer	63,2	14,4	Maçonnerie	- 54,6	538,6
Mines et carrières	64,8	57,7	Mécaniciens (ajusteurs-monteurs)	- 42,4	553,1
Moulage	65,5	14,6	Manutention	- 40,1	367,9
Travail du bois	66,5	11,2	Mécaniciens (ouvriers sur machines)	- 35,6	162,7
Reliure-brochage	68,0	15,7	Mines et carrières	- 31,3	57,7
Travail des métaux	73,0	25,5	Textiles	- 30,2	81,9
Textiles	73,0	81,9	Soudure	- 27,1	95,6
Apprêt-teinture	76,0	13,6	Forge-serrurerie	- 14,3	81,0
Soudure	77,9	95,6	Travail du cuir	- 13,5	62,8

Source INSEE RP 1975 et 1982

de l'industrie française et d'un remodelage en cours, de l'organisation productive) et aux mineurs (effondrement de la production charbonnière). On notera également la contribution importante de la « filière métallique et mécanique » à ce palmarès du déclin : crise de la sidérurgie, difficulté du BTP et des constructions mécaniques et navales, stagnation de la production automobile.

Employés et personnels de service : une croissance qui **privilégie** la fonction sanitaire et sociale plus que le **monde** des bureaux.

À côté de la forte croissance des ingénieurs et cadres techniques, laquelle bénéficie avant tout aux professions transversales (les technico-commerciaux et les informaticiens font plus que doubler sur la période alors que les cadres techniques métallurgistes ou électro-techniciens ne progressent que de 3 %, les électroniciens occupant une place médiane avec + 40 %) (1), il faut s'arrêter sur la nébuleuse des emplois de bureau et de services qui en 1982 rassemblent des effectifs presque aussi imposants (6 890 000 individus occupés en 1982 et même plus de sept millions si l'on retient que les 470 000 emplois « mal désignés » dans le recensement de 1982 s'avèrent être dans leur quasi-totalité des employés de bureau) que les professions ouvrières.

Essayons d'y voir plus clair en nous arrêtant aux grandes masses tout d'abord.

Par delà les différences d'échelles dans les croissances respectives (+ 83,5 % pour le personnel des services sociaux contre une stagnation pour les « agents mixtes » — préposés des PTT, magasiniers, livreurs, coursiers... —) le phénomène le plus marquant tient là encore aux dispersions internes à chaque catégorie de professions.

Ainsi, les employés de bureau qualifiés sont 175 000 de plus en 1982 qu'en 1975 (soit une progression de près de 40 %) alors que le nombre de non qualifiés est quasiment stagnant (+ 8 000 emplois, soit 1,1 % de croissance) et recule même fortement dans l'industrie, n'échappant pas à la crise qui a frappé les activités industrielles (2). En outre, les calculateurs et les perforateurs — professions très liées aux premiers âges de l'informatisation — voient leurs effectifs diminuer de moitié.

Parmi les personnels des services, on opposera le net recul des employés de maison (- 49 000 emplois, soit 13 % de baisse) alors que les guides et les hôtesse se caractérisent par une progression des effectifs de 13 000, correspondant à un taux de croissance de 42,3 %.

Outre l'hétérogénéité des statuts et des compétences (médecins/aides infirmières), les professions médicales connaissent également une très forte dispersion entre la quasi-stagnation des préparateurs en pharmacie et l'augmentation de moitié des kinésithérapeutes.

Au sein des services sociaux pour lesquels la croissance des effectifs n'est jamais inférieure à 45 %, on distinguera les aides maternelles et les jardinières d'enfants qui détiennent un record avec une progression de 163,5 % des effectifs soit 65 000 emplois créés. L'augmentation de l'activité féminine engendre semblait-il une croissance endogène de professions totalement féminisées (99,5 % en l'occurrence) appuyées sur un financement socialisé ; à l'inverse, le nombre d'employés de maisons dont la rémunération est prélevée sur le revenu des personnes privées régresse.

Ceci dit, la prise en compte de la durée du travail conduirait sans doute à pondérer cette croissance des emplois des services sociaux.

A. LACOURREGE
E. VERDIER
C. GARDES

(1) Quoique moins accusée, cette opposition professions transversales/spécialités techniques se retrouve dans le cas des techniciens, à l'exception notable des dessinateurs dont les effectifs reculent de 6 % de 1975 à 1982.

(2) Cette opposition mérite d'être nuancée par la forte croissance des emplois « mal désignés » qui, semble-t-il, rassemblent des employés de bureau sans doute peu qualifiés (et dont le nombre croît dans l'industrie).

TABLEAU 5

Employés personnels de service et professions de la santé d'un recensement à l'autre

Professions	Effectifs 1975 (a)	Effectifs 1982 (a)	Indice 1982/1975	Gains (a)	% de femmes en 1975	% de femmes en 1982
Employés de bureau	2 588,3	2 882,4	111,3	294,1	74,2	76,0
Agents mixtes	323,9	324,1	100,0	0,1	8,2	11,2
Salariés du commerce	857,5	956,7	111,5	99,1	52,1	55,1
Gardiens et assimilés	190,7	196,0	102,7	5,2	51,4	46,2
Personnel des services	1 018,9	1 108,2	108,7	89,3	84,5	84,1
Personnel des soins personnels	133,9	135,6	101,2	1,6	68,4	74,1
Personnel de la santé	733,9	1 012,9	138,0	278,9	67,4	69,7
Personnel des services sociaux	149,5	274,4	183,5	124,9	75,7	78,9
Emplois mal désignés	294,9	470,9	159,7	176,0	36,6	39,4

Source INSEE RP 1975 et 1982

(a) En milliers

TABLEAU 6

Les évolutions les plus rapides et les plus lentes parmi les professions des services (hors enseignement)

Les dix progressions les plus rapides			Les dix progressions les moins favorables		
Spécialités	Indice 1982/1975	Emplois créés (en milliers)	Spécialités	Indice 1982/1975	Variation de l'emploi (en milliers)
Aide-maternelle	263,5	65,0	Perforateur (trait. de l'information)	54,3	- 11,1
Animation culturelle	212,0	14,6	Calculateur	54,4	- 3,4
Psychologie	153,8	7,3	Chef de gare	78,7	- 5,1
Kinésithérapeute	151,3	15,7	Employé de maison	87,1	- 48,6
Manucure	(146,6) (a)	(0,4)	Encaisseur	89,9	- 2,7
Médecin	146,5	48,8	Gérant de magasin succurs. multiples	94,0	- 2,2
Assistant social	145,5	37,8	Livreur, coursier	(97,0)	(- 0,6)
Aide-infirmier	142,8	13,6	Coiffeur	98,0	- 2,3
Guide, hôtesse de l'air	142,3	12,8	Magasinier	(99,9)	(- 0,1)
Employé de bureau qualifié	139,3	174,8	Chef des ventes, chef de rayon	(101,0)	(+ 0,4)

Source INSEE RP 1975 et 1982

(a) Entre parenthèses, les variations dont la signification est fragile et peuvent donc s'assimiler à une stagnation.

LES CURRICULUM VITAE DES PROFESSIONS : AGES ET DIPLOMES

522 000 emplois ont donc été créés de 1975 à 1982. Ce solde net résulte d'un faisceau d'évolutions très différenciées d'une profession à l'autre. Quelles sont les caractéristiques d'âge et de diplôme attachées aux individus affectés par ces mouvements de l'emploi ?

Vers la fin des sans diplômes ?

La conjugaison de l'accroissement de l'offre de diplômes (de tous niveaux) et de la sélectivité accrue à l'embauche selon le niveau de formation

semble à première vue apporter une réponse catégorique à cette question.

Ainsi le nombre d'actifs occupés non diplômés (1) régresse fortement (- 12,5 % soit 1 484 000 individus) de 1975 à 1982 alors que toutes les autres catégories de diplômés voient augmenter leurs effectifs au travail. En outre, cette progression est d'autant plus rapide que les individus sont plus diplômés : + 15,6 %, + 24 % et + 39,6 % respectivement pour les niveaux V, IV et supérieurs au baccalauréat ; enfin, pour

la seule catégorie ouvrière, les professions non qualifiées (manœuvres, manutentionnaires, ouvriers spécialisés) concentrent les deux tiers du recul des sans diplômes alors que, malgré la baisse globale des effectifs ouvriers, ce groupe professionnel n'a jamais rassemblé un aussi grand nombre de diplômés y compris de l'enseignement supérieur.

Un examen plus approfondi des flux bruts d'emplois conduit à être plus prudent dans l'interprétation.

TABLEAU 1
Niveau de diplômes par profession en 1975 et 1982 en % (a)

Professions	Niveau du diplôme le plus élevé obtenu								Niveau du diplôme le plus élevé obtenu								Total 1975
	SANS DIP 1975	5 GEN 1975	5 TECH 1975	4 TECH 1975	4 GEN 1975	3 TECH 1975	1 23 GEN 1975	Tomu 1975	SANS DIP 1982	5 GEN 1982	5 TECH 1982	4 TECH 1982	4 GEN 1982	3 TECH 1982	1 23 GEN 1982		
01 Agriculteurs	86.1	2.2	9.2	0.9	0.7	0.1	0.4	100	77.3	3.	13.6	3.1	1.5	0.5	0.6	100	
02 Métiers de type ouvriers	70.8	2.3	23.3	2.2	0.5	0.2	0.2	100	63.2	3.2	28.8	2.7	1.1	0.5	0.2	100	
03 Techniciens et dessinateurs	23.4	8.8	27.5	18.6	7.7	7.3	6.5	100	20.1	7.5	26.6	18.0	9.4	13.9	4.2	100	
04 Cadres techniques supérieurs	7.3	4.2	8.0	7.7	6.9	4.7	60.9	100	8.5	4.3	7.1	7.6	8.1	8.9	55.1	100	
05 Cadres administration, commerce	22.8	16.8	13.6	8.6	15.8	1.9	20.1	100	20.8	15.2	13.6	8.7	17.2	4.2	20.1	100	
06 Employés et personnels services	51.7	11.6	22.3	6.4	4.8	1.0	1.9	100	45.4	11.0	24.8	6.9	7.4	2.2	1.9	100	
07 Industriels et commerçants	69.3	8.1	12.5	3.5	3.7	0.6	1.8	100	61.1	8.4	16.9	4.4	5.3	1.4	2.1	100	
08 Métiers de la santé	24.4	5.3	12.5	2.4	4.1	28.2	22.8	100	25.0	5.2	14.2	2.9	5.4	32.4	14.6	100	
09 Professions intellectuelles	4.3	3.2	5.4	3.9	35.9	2.2	44.8	100	4.9	2.3	3.5	4.1	22.5	4.8	57.6	100	
10 Autres emplois	46.5	12.0	19.4	3.6	7.7	2.4	8.1	100	43.7	12.8	19.9	4.5	9.4	2.0	7.4	100	
** Ensemble des emplois	56.6	6.4	19.2	4.3	4.9	2.2	6.1	100	48.3	6.8	22.0	5.1	6.0	4.1	7.2	100	

Source INSEE RP 1975 et 1982 - Traitement CEREQ

(a) 5 TECH = CAP, BEP 5 GEN = BEPC 4 TECH = BP BTn 4 GEN = BAC généraux 3 TECH = BTS-DUT Diplômes des professions sociales et de santé
12 + 3 GEN = autres diplômes de l'enseignement supérieur

TABLEAU 2
Gains et pertes d'emplois (en milliers) de 1975 à 1982 selon les professions et par niveaux de diplômes

Professions	Niveau du Diplôme le plus élevé obtenu							
	GAINS OU PERTES SANS D	GAINS OU PERTES 5 GEN	GAINS OU PERTES 5 TECH	GAINS OU PERTES 4 TECH	GAINS OU PERTES 4 GEN	GAINS OU PERTES 3 TECH	GAINS OU PERTES 1.2.3 GEN	
01 Agriculteurs	-423.1	10.1	51.1	35.9	11.8	7.3	2.4	
02 Métiers de type ouvriers	- 1063.2	48.7	225.2	16.3	32.7	17.7	- 3.2	
03 Techniciens et dessinateurs	3.3	0.7	31.8	21.3	27.2	71.6	-11.9	
04 Cadres techniques supérieurs	13.9	5.5	6.1	9.0	13.3	23.0	49.1	
05 Cadres administration, commerce	7.0	2.9	16.9	11.4	34.9	27.5	25.4	
06 Employés et personnels services	- 98.2	20.9	248.2	59.5	173.6	71.8	14.0	
07 Industriels et commerçants	- 84.8	0.6	36.9	7.5	13.2	6.8	2.2	
08 Métiers de la santé	106.0	20.2	73.1	16.2	33.0	168.7	- 13.3	
09 Professions intellectuelles	12.3	- 6.0	- 14.4	7.2	- 101.3	31.9	200.7	
10 Autres emplois	42.7	27.2	35.7	15.2	30.8	- 0.5	5.9	
** Ensemble des emplois	- 1484.1	130.7	710.5	199.6	269.2	425.7	271.2	

Source INSEERP 1975 et 1982 - traitement CEREQ

A l'exception des employés et personnels de service, toutes les catégories en croissance accueillent en 1982 plus de sans diplômes qu'en 1975. Le mouvement est d'autant plus significatif que parmi ces catégories, l'on compte les plus qualifiées de la population active ; c'est ainsi que pour les cadres techniques supérieurs un emploi nouveau sur dix a été occupé par un non diplômé. Cet exemple, auquel il faudrait ajouter celui des employés de bureau qualifiés (32 000 sans diplômes supplémentaires à rapprocher des 175 000 emplois créés au total), rappelle qu'à côté de la détention d'un diplôme, interviennent d'autres facteurs dans les critères de recrutement des entreprises comme l'expérience notamment. Par ailleurs, il s'avère qu'un lien quantitatif semble exister entre le recrutement de sans diplôme et la création d'emplois d'exécution. Ainsi parmi les professions ouvrières qui accueillent plus de non-diplômés d'un recensement à l'autre, ne figurent que des spécialités en croissance plutôt rapide (cuisine, chimie, alimentation, lacterie - boucherie - fromagerie). En outre, au sein de la nébuleuse du tertiaire d'exécution, les effectifs de non-diplômés croissent significativement parmi les professions suivantes : agent de service (+ 57 000 emplois), aide-maternelle (+ 42 000 emplois), aide-infirmier (+ 40 000) en particulier. Sur la période, ces trois professions ont créé un total d'emplois respectivement de 104 000, 65 000 et 114 000. La « contribution » des emplois pourvus par des non-diplômés est déterminante : 55,1 %, 64,6 % et 37 %. Aller plus loin exigerait de dégager au sein d'une même profession les caractéristiques différenciées des emplois selon qu'ils sont occupés par des non-diplômés ou telle ou telle catégorie de diplômés.

A l'autre pôle de la hiérarchie des formations, on soulignera que les

emplois pourvus par les diplômés de l'enseignement supérieur technique court (2) croissent beaucoup plus rapidement que leurs « concurrents » de l'enseignement supérieur général (3) : + 90,6 % contre 21,0 %.

Certes, la percée du niveau III est à rapprocher de la progression de la fonction sanitaire et sociale — elle explique 39,5 % de la progression — mais d'autres aspects méritent d'être relevés :

— la croissance des diplômés de niveau III dans toutes les professions (à l'exception des « autres emplois ») y compris donc parmi les agriculteurs et les ouvriers (électricité, chimie particulièrement) ;

— une explosion chez les techniciens (57 000 en 1975, 128 000 en 1982) qui s'accompagne d'une substitution à des diplômés de l'enseignement général ;

— enfin, une progression significative parmi les cadres supérieurs techniques et plus encore administratifs ou commerciaux.

Il reste que pour prendre tout leur sens, ces évolutions devraient être croisées avec d'autres critères tels que l'âge, la mobilité, le secteur d'appartenance : en particulier, quels rôles jouent la structure démographique des professions (plus ou moins vieillies en fonction de l'importance relative des vagues antérieures de création d'emploi), le recrutement de jeunes diplômés relativement à celui d'actifs occupés ou de chômeurs, ou encore les choix d'organisation du travail et la position économique et commerciale des entreprises ?

On se contentera ici d'apprécier le degré d'ouverture relatif des professions aux jeunes.

L'âge de l'emploi : de quoi parle-t-on ?

La déformation de la structure démographique des professions

constitue sans doute la dimension la plus délicate de cette retrospective de l'évolution de l'emploi. Elle synthétise en effet le jeu combiné d'une multiplicité de facteurs hétérogènes. Fort opportunément, la structure démographique de la population en âge de travailler (16-65 ans) n'a pas varié d'un recensement à l'autre. Tout loisir est donc laissé à une focalisation sur les facteurs socio-économiques. Sans traiter ici le rôle de l'immigration en très fort recul durant la dernière période intercensitaire, on évoquera trois composantes clés de l'évolution de « l'âge de l'emploi » :

— l'allongement de la scolarisation qui se traduit par une diminution du taux d'activité des jeunes classes d'âge et entraîne, toutes choses égales par ailleurs, une diminution de la part des jeunes dans la population active ;

— la montée en charge de « mesures d'âge » dans le cadre des politiques de l'emploi et des politiques sociales, notamment : la garantie ressources licenciement (1972) ou démission (1977) visant les salariés de 60 ans révolus ou encore l'abaissement de l'âge de la retraite de certaines catégories (métiers particulièrement pénibles, femmes OS,...) ; une très forte baisse du taux d'activité des plus de 60 ans en a résulté ;

— le tassement de la croissance économique qui provoque, par rapport à la période intercensitaire précédente, un très sensible ralentissement des flux nets de création d'emplois : en découle un moindre renouvellement de la population active occupée, les choix des entreprises tendant à privilégier la situation des salariés déjà entres dans l'emploi — et donc un vieillissement « mécanique » de ce stock qui en outre, avait cru particulièrement vite de 1968 à 1975.

TABLEAU 3
Structures d'âge des actifs occupés selon les professions en 1975 et 1982 (en %)

Professions	Classes d'âge									Total	Classes d'âge									Total
	16-19 1975	20-24 1975	25-29 1975	30-34 1975	35-39 1975	40-49 1975	50-59 1975	60 + 1975	16-19 1982		20-24 1982	25-29 1982	30-34 1982	35-39 1982	40-49 1982	50-59 1982	60 + 1982			
01 Agriculteurs	2.7	6.0	7.8	5.9	9.0	28.4	25.3	14.5	100	1.9	6.3	7.4	8.8	8.0	21.9	33.4	11.9	100		
02 Métiers de type ouvriers	6.4	14.3	15.8	10.9	10.8	22.8	13.9	4.7	100	4.3	12.7	15.1	15.4	12.2	20.7	16.8	2.4	100		
03 Techniciens et dessinateurs	1.0	12.0	23.1	15.3	13.1	21.2	11.5	2.5	100	0.3	8.4	17.9	19.1	16.4	21.2	14.6	1.7	100		
04 Cadres techniques supérieurs	0.0	1.6	14.8	16.9	15.3	27.7	17.9	5.3	100	0.0	1.6	11.4	16.1	18.0	27.5	21.5	3.5	100		
05 Cadres administration, commerce	0.2	3.9	12.5	11.9	11.5	27.5	23.7	8.4	100	0.0	2.7	9.0	15.4	16.9	25.1	24.4	6.0	100		
06 Employés et personnels services	4.7	17.0	17.5	10.4	9.2	19.2	15.0	6.5	100	2.6	14.2	16.5	15.9	12.3	18.1	16.2	3.7	100		
07 Industriels et commerçants	0.5	2.7	7.3	8.3	10.4	27.1	23.9	19.5	100	0.5	2.9	7.1	11.6	13.0	25.9	25.9	12.8	100		
08 Métiers de la santé	2.4	15.9	22.0	13.0	10.3	18.9	12.2	5.0	100	0.8	11.1	19.8	19.6	14.1	18.0	13.0	3.2	100		
09 Professions intellectuelles	0.3	11.6	24.6	17.4	13.9	16.5	11.9	3.4	100	0.2	6.8	14.4	21.1	19.2	23.6	11.5	2.8	100		
10 Autres emplois	3.1	12.6	17.1	11.7	10.0	20.4	14.7	10.0	100	2.8	12.4	16.2	16.6	18.6	18.3	14.3	5.0	100		
** Ensemble des emplois	4.2	12.7	15.9	10.9	10.5	22.3	16.1	7.1	100	2.5	10.8	14.5	15.6	13.0	20.6	18.2	4.4	100		

Source INSEERP 1975 et 1982 - traitement CEREQ

TABLEAU 4
Gains et pertes d'emploi par âge et par profession de 1975 à 1982 (en milliers)

Professions	Classes d'âge		GAINS OU PERTES							
	16-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-59	60 +		
01 Agriculteurs	-23.9	-13.4	-31.0	34.6	-44.6	-206.2	70.8	-90.5		
02 Metiers de type ouvriers	-195.9	-223.3	-165.5	251.3	24.1	-315.8	102.7	-203.2		
03 Techniciens et dessinateurs	-4.6	-15.6	-14.7	57.1	49.9	30.3	45.4	-3.9		
04 Cadres techniques supérieurs	-0.1	1.8	3.6	17.0	29.7	32.4	36.3	-0.9		
05 Cadres administration, commerce	-1.4	-7.5	-22.4	53.3	74.6	8.1	37.3	-16.1		
06 Employés et personnels services	-92.8	-71.1	25.0	361.1	216.3	35.6	141.4	-125.8		
07 Industriels et commerçants	-0.2	1.2	-2.8	27.9	21.4	-15.8	13.4	-62.7		
08 Metiers de la santé	-10.6	3.1	60.9	137.2	90.3	64.5	60.0	-1.8		
09 Professions intellectuelles	-0.7	-37.4	-80.5	62.9	77.5	99.5	10.8	-1.7		
10 Autres emplois	1.7	17.4	16.6	71.1	55.6	13.8	18.8	-38.2		
** Ensemble des emplois	-328.8	-344.7	-210.9	1073.8	595.0	-253.4	537.2	-545.2		

Source INSEERP 1975 et 1982 - traitement CEREQ

Au total, la part des moins de 30 ans baisse de 4 points, celles des 30/60 ans augmente de 8 points (de 59,8 à 67,8 %) et celle des plus de 60 ans chute de 7,1 % à 4,4 %. Néanmoins, quelques particularités émergent :

— dans la quasi totalité des groupes professionnels, la part des 16/25 ans regresse à l'exception notable des « industriels et commerçants » : l'importance de la détention du capital économique dans l'accès à l'emploi intervient de fait pour les jeunes qui en bénéficient comme un garde-fou vis-à-vis de la baisse des effectifs de la profession ;

— les professions intellectuelles, dont Faecès est doublement réglementé — par la détention de titres universitaires, ce qui n'est guère nouveau, et par l'importance des crédits budgétaires — connaissent une chute particulièrement nette de la part des 20-30 ans (36,2 % en 1975, 28,2 % en 1982 contre 28,6 % et 25,3 % pour l'ensemble des emplois) ;

— la baisse de la part des 15-30 ans au sein de la catégorie des techniciens dont pourtant, les effectifs globaux progressent vivement (+ 17,6 %) et prédisposait donc à un renouvellement de la part des jeunes d'autant plus assuré que les flux de sortie du système éducatif augmentaient sensiblement. En fait, pour des raisons de divers ordres — la nécessité de s'ajuster à une contrainte forte sur le

niveau des effectifs notamment, nombre d'entreprises ont privilégié le recrutement d'actifs déjà occupés (des ouvriers qualifiés par exemple).

Malgré ces lignes de force, l'analyse démographique peut être source de confusion sinon même de contresens.

Ainsi d'un examen de l'évolution des emplois par classes d'âge, ressort la part prédominante des ouvriers d'abord, des employés ensuite dans

la regression des emplois offerts aux jeunes de moins de 30 ans.

Cela dit, malgré l'ampleur des baisses d'effectifs en jeu, il ne faudrait pas en conclure que ces professions n'offrent plus de débouchés aux jeunes. Au contraire, puisque les positions structurelles des diverses professions dans l'emploi des jeunes ne se sont guère modifiées d'un recensement à l'autre :

TABLEAU 5
Part des ouvriers et des employés dans l'emploi des jeunes en 1975 et 1982 (en %)

	Professions		Ouvriers	Employés	Autres professions	Ensemble
	Classes d'âge					
1975	16-19 ans		57,8	27,6	14,6	100
	20-24 ans		42,7	32,5	24,8	100
	Tous âges		37,9	24,4	37,7	100
1982	16-19 ans		56,7	27,2	33,4	100
	20-24 ans		39,4	34,2	26,1	100
	Tous âges		33,4	24,1	40,5	100

Source INSEE RP 1975 et 1982 - traitement CEREQ

Néanmoins, le déclin des professions les plus touchées par les suppressions d'emplois débouche bien sur un « modèle de réduction des effectifs » faisant de facto supporter une large

part des difficultés aux jeunes actifs et parmi eux aux sans diplômes. Le cas des professions ouvrières de la couture est de ce point de vue exemplaire.

TABLEAU 6
Effectifs par âge des ouvrières de la couture en 1975 et 1982 (en milliers)

	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 et plus	Total
1975	31	69	46	26	25	61	48	29	335
1982	12	47	45	39	27	46	47	13	276
Variation de 1975 à 1982	-19	-22	-1	-13	-2	-15	-1	-16	-59

Source INSEE RP 1975 et 1982 - traitement CEREQ

Ainsi les soldes sont négatifs pour les moins de 30 ans, nuls pour les 30-49 ans et positifs pour les 50-59 ans.

Le cas des employés de bureau qualifiés indique que la croissance de l'emploi n'est pas, à elle seule, une garantie d'ouverture aux jeunes : malgré une progression des effectifs de 39,3 % soit un surcroît de 175 000 emplois, les effectifs de moins de 25 ans ont baissé de 24 000 : compte tenu par ailleurs de la forte progression des non-diplômés (+ 32 000 personnes) il semble bien que cette profession ait accru et renouvelé ses effectifs en recrutant parmi les actifs de plus de 25 ans dont une bonne part est sans doute issue de la catégorie des employés de bureau non qualifiés. Par contre, les professions dont Faeces est traditionnellement liée à l'acquisition d'une formation par la voie de l'apprentissage et qui de surcroît, créent des emplois, restent relativement plus ouvertes (boulangerie, cuisiniers notamment) aux plus jeunes, de 16 à 20 ans. Cette caractéristique désignerait-elle un instrument — la formation en alternance — à même de contribuer à desserrer le réseau de contraintes qui pèsent négativement sur la situation relative des jeunes ?

En guise de conclusion : les tendances les plus récentes (1982-1985)

S'il fallait resumer en une formule les informations contenues dans le tableau 7, on avancerait que le cours des années 1975-1982 s'est plus que confirmé, il s'est aggravé (4) :

— une accélération du recul de l'emploi ouvrier : non seulement la baisse des non-qualifiés se poursuit mais les ouvriers qualifiés, contrairement à la phase précédente n'échappent plus au mouvement ;

— les employés n'apportent plus de contribution significative à la création d'emplois et connaissent même une légère décline ; les gains sont désormais concentrés sur les emplois de conception et d'encadrement non ouvrier ;

— de ce fait, ces quatre années se soldent par une destruction nette d'emplois de 293 000 qui se situe donc loin du gain net de 523 000 pour la dernière période intercensitaire ;

— les hommes continuent d'être les « victimes » privilégiées de ces pertes (concentration de celles-ci sur l'emploi ouvrier à hauteur des trois quarts) alors que l'emploi féminin

connait certes une croissance mais très réduite (+ 92 000 emplois) ;

— le nombre de jeunes de moins de 25 ans insérés dans l'emploi connaît une forte diminution (4,000 000 emplois) bien supérieure aux seules conséquences de la baisse du taux d'activité de cette classe d'âge.

E. VERDIER
A. LACOURREGE
C. GARDES

(1) La notion de sans-diplômés souffre ici d'une importante limite : elle englobe des individus qui ont pu poursuivre leurs études au-delà de la scolarité obligatoire jusqu'au bac par exemple mais sans 'obtenir ni avoir passé d'autres examens, comme le BEPC... : pour la seule année 1977, 12 000 « sans-diplômés » correspondent à ce cas de figure soit près de 6 % du flux de non-diplômés.

(2) DUT, BTS, diplômés des professions de la santé et des professions sociales.

(3) Du DEUG au diplôme de grande école.

(4) Aucune mise en correspondance directe entre les chiffres du tableau 7 et ce qui a précédé n'est possible : les nomenclatures de professions et de catégories sociales qui sous-tendent les uns et les autres répondent en effet à des principes de construction dissemblables. (Voir à ce sujet BREF n° 8, mai-juin 1984). Par contre, les tendances peuvent être rapprochées.

TABLEAU 7
Grands traits de l'évolution de la population active occupée
de 1982 à 1985 (effectifs et gains ou pertes en milliers)

Catégories socio-professionnelles	Effectifs 1982	Effectifs 1985	Indice 1982/1985	Gains ou pertes	Contribution aux pertes (%)	Contribution aux gains (%)	% de femmes en 1982	% de femmes en 1985	% de moins de 25 ans en 1982	% de moins de 25 ans en 1985
Agriculteurs exploitants et ouvriers agricoles	1 829,9	1 755,3	95,9	- 74,6	10,7	-	36,0	35,8	7,5	7,3
Professions ouvrières (hors agriculture)	7 227,5	6 707,9	92,8	- 519,6	74,2	-	18,5	18,8	17,9	15,5
- ouvriers qualifiés	3 891,6	3 611,4	92,8	- 280,2	40,0	-	8,9	8,2	14,6	11,8
- ouvriers non qualifiés	2 703,6	2 512,7	92,9	- 190,9	27,3	-	35,2	37,2	28,3	24,2
- contremaîtres	632,3	583,8	92,3	- 48,5	6,9	-	5,9	6,3	2,0	1,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 813,6	1 939,9	107	- 126,3	-	31,0	24,3	25,5	1,8	1,5
Professions intermédiaires (hors contremaîtres)	3 391,8	3 672,7	108,3	- 280,9	-	69,0	46,3	46,0	9,0	7,5
- professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique	1 751,1	1 869,0	106,7	- 117,9	-	29,0	64,5	63,6	9,9	8,0
- professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	928,2	1 011,1	108,9	- 82,9	-	20,4	39,8	41,3	6,8	6,2
- techniciens	712,5	792,6	111,2	- 80,1	-	19,6	10,0	10,5	9,4	8,1
Employés	5 569,9	5 545,2	99,5	- 25,8	3,7	-	74,2	75,1	19,0	17,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	1 778,2	1 697,9	95,5	- 80,3	11,5	-	35,1	36,1	2,4	2,2
Total	21 611,9	21 318,9	98,6	- 293	100	100	40,5 (8 760,5) (a)	41,5 (8 852,4) (a)	13,3 (2 863,9) (a)	11,6 (2 464,2) (a)

Source INSEE d'après enquêtes emploi mars 1982 et mars 1985 - traitement CEREO

(a) Effectifs en milliers

L'évolution du profil des commerciaux : changement et tradition, quels compromis ?

Il est fréquent de caractériser l'activité des « commerciaux » des entreprises en s'appuyant sur des critères images — nombre de portes poussées pour ne pas dire forcées, milliers de kilomètres mensuels parcourus... — qui témoigneraient de la faible technicité de ces emplois.

Dans le même temps, sous l'effet du durcissement de la concurrence et des exigences accrues de la clientèle, les organisations commerciales traditionnelles font l'objet de profondes remises en cause. Peut-on, sur le passé récent, déceler une évolution des caractéristiques individuelles des commerciaux qui doit être référée à de nouveaux choix organisationnels ?

Du passé récent, deux tendances lourdes émergent :

- le dynamisme des emplois relevant de la fonction commerciale

- l'importance maintenue de l'expérience professionnelle.

1) L'évolution de l'emploi : une demande de commerciaux de plus en plus qualifiés (tableau 1)

Deux résultats sont plus particulièrement remarquables :

- la relative stagnation des effectifs des catégories intermédiaires — et des représentants notamment — alors que cadres et ingénieurs se développent très rapidement au point que ces derniers sont en 1982 plus nombreux que les seuls représentants : soit un net mouvement de technicisation de la fonction commerciale ;
- les effectifs de cadres et ingénieurs commerciaux croissent plus rapidement que la totalité des ingénieurs et cadres (toutes spécialités confondues) et ce dans tous les secteurs d'activité (à l'exception du BTP) : cette tendance atteste du poids

« stratégique » accru de cette fonction dans la politique des entreprises.

2) Le diplôme ne remet pas en cause l'importance de l'ancienneté (tableaux 2 et 3)

La encore, ITC et cadres s'opposent aux intermédiaires.

La croissance des effectifs des premiers s'est certes appuyée sur l'entrée dans ces professions de jeunes sensiblement plus diplômés que par le passé (on soulignera en particulier l'explosion des BTS et DUT : 14 % parmi les moins de 30 ans en 1982 contre 5,1 % sept ans auparavant) mais il n'y a jamais eu autant d'ITC et surtout de cadres commerciaux autodidactes ou peu diplômés qu'en 1982 (comparativement aux recensements antérieurs). Qui plus est, cette croissance s'est accompagnée d'un net vieillissement des titulaires de ces emplois ; les moins de 35 ans parmi les cadres commerciaux passent de 30 % en 1975 à 24 % en 1982.

TABLEAU 1
Evolution de l'emploi de la fonction commerciale référée
à celles des professions d'appartenance

Professions	Effectifs		Evolution 1982/1975 100 = 1975	Taux annuel moyen de variation	Structure en pourcentage	
	1975	1982			1975	1982
Ingenieurs technico-commerciaux	17 180	37 980	221	+ 12,0	3,1	5,6
Cadres superieurs commerciaux	180 180	280 580	155	+ 6,5	33,1	41,4
Professions intermediaires commerciales	347 280	358 740	103	+ 0,5	63,8	53,0
dont agents commerciaux, représentants, voyageurs de commerce	246 440	257 840	104	+ 0,6	45,2	38,1
Ensemble des commerciaux	544 640	677 300	124	+ 3,2	100	100
Ingenieurs et cadres techniques	273 420	394 920	144	+ 5,4		
Cadres superieurs	622 100	707 660	114	+ 1,9		
Autres cadres administratifs, cadres moyens	360 340	400 680	111	+ 1,5		

TABLEAU 2

Evolution des effectifs de cadres commerciaux de 1975 à 1982 au travers du croisement âge/diplôme

100 = 1975

Diplomes Age	Sans diplôme et BEPC seul	CAP BEP	Bac et assimilé	BTS DUT (a)	Autres diplomes de l'enseignement superieur	Ensemble
16-29 ans	89	75	118	290	91	104
30-35 ans	138	149	134	469	163	158
35-50 ans	141	165	145	390	182	160
50 ans et plus	169	226	193	288	150	177
Ensemble	146	153	151	361	152	156

Source INSEE RP 1975 et 1982

(a) y compris les titulaires du DEST et les diplomes des enseignements para-medicaux et sociaux.

TABLEAU 3

Evolution des effectifs des professions intermédiaires commerciales de 1975 à 1982 au travers du critère âge/diplôme

100 = 1975

Diplomes Age	Sans diplôme et BEPC seul	CAP BEP	Bac et assimilé	BTS DUT (a)	Autres diplomes de l'enseignement superieur	Ensemble
16-29 ans	65	73	108	282	84	84
30-35 ans	101	129	129	416	142	123
35-50 ans	92	127	131	275	104	108
50 ans et plus	96	146	118	128	73	102
Ensemble	90	112	122	288	98	103

Source INSEERP 1975 et 1982

(a) Y compris les titulaires du DEST et les diplomes des enseignements para-medicaux et sociaux.

Ainsi, pour satisfaire leurs besoins, les entreprises ont privilégié des actifs déjà insérés dans le système d'emplois, souvent assez âgés, et donc relativement peu diplômés, soulignant l'importance de l'expérience dans l'acquisition de la maîtrise des compétences commerciales, en négociation notamment, plus qu'une insuffisante « production » de diplômes par le système éducatif ; — Les professions commerciales intermédiaires se sont renouvelées selon un tout autre modèle : structurellement plus ouvertes aux jeunes (18 % de moins de 30 ans, contre 10 % pour les ITC et les CC) et pouvant ainsi plus directement « puiser » dans les ressources du système éducatif, ces professions ont vu leurs critères de recrutement accorder une place sensiblement plus importante aux diplômes, particulièrement aux BTS et DUT (10 % parmi les moins de 30 ans en 1982, contre 2,9 % en 1975) et au bac et diplômes assimilés (26,2 % par les moins de 30 ans contre 20,2 % sept ans auparavant).

De ces observations il résulte que l'effet d'offre éducative (c'est-à-dire un accroissement des flux de diplômés particulièrement en BTS et

DUT) ne participera que d'une manière seconde et retardée au renforcement et à la technicisation de la fonction commerciale des entreprises. En effet les catégories les plus ouvertes aux jeunes et donc aux « produits du système éducatif » — les représentants et autres professions intermédiaires commerciales — ne voient leurs effectifs croître que faiblement. A l'inverse, les plus dynamiques (ITC et CC) accordent certes une place croissante aux diplô-

mes mais en associant ceux-ci à l'accumulation d'une expérience professionnelle souvent longue. Cela dit, ces caractérisations globales ne sauraient masquer les spécificités fortes de certaines entreprises ou de certains secteurs, recrutant des ITC sortant de grandes écoles afin notamment de constituer un vivier de cadres aux responsabilités futures élargies.

E. VERDIER
M. MOEBUS

Bibliographie.

LE CEREQ EN A PARLE

« Dossier Formation et Emploi. Les emplois de commerce et de la vente. » Paris, CEREQ, 1986. Collection des études n° 22.

F. Audier. - « L'emploi tertiaire dans l'entreprise : quels changements ? » in Formation Emploi n° 9, janvier-mars 1985.

« La fonction commerciale : marché et organisation des entreprises. » in BREF n° 13, mars-avril 1985.

F. Audier. - « Les emplois tertiaires des entreprises industrielles. » Paris, la Documentation française, 1981. Dossier du CEREQ n° 29.

ON EN PARLE AILLEURS

C. Fitoussi et A. Riboud. - « Faire de la France une nation de vendeurs. » Paris, la Documentation française, février 1986. Rapport au ministre de l'Éducation nationale.

Groupe de stratégie industrielle n° 7. - « Produits et marches en France. » Commissariat général du Plan, Janvier 1986. Document ronéoté.

C. Fitoussi et E. Lescure. - « Revaloriser la fonction commerciale. » Paris, la Documentation française, 1984. Rapport au ministre de l'Industrie et de la Recherche.

H. Poilve et P. Struven. - « Les vendeurs dans l'industrie. » Ecole nationale supérieure des mines de Paris, juin 1983. Document ronéoté.

O.S. et manœuvres : des categories du passe ?

1) Des effectifs en diminution

Alors qu'entre 1962 et 1975 les effectifs d'OS et de manœuvres s'étaient accrus de 20 %, depuis 1975 une évolution exactement inverse s'est produite.

C'est en moyenne une réduction de plus de 110 000 OS et manœuvres par an qui se produit de 1975 à 1982, rompant ainsi avec la tendance d'accroissement rapide des années précédentes. (tableau 1)

Cette baisse des effectifs est encore plus accentuée dans la population de nationalité étrangère dont le rythme annuel de décroissance est supérieur à 4 % entre 1975 et 1982. Un quart de la baisse intercensitaire du nombre d'OS et de manœuvres s'explique d'ailleurs par la seule diminution des effectifs étrangers ; ces derniers ne représentant plus, en 1982, que 15 % de l'ensemble des catégories ouvrières non qualifiées.

Mais la nationalité n'est pas le seul facteur de différenciation. En effet, l'érosion des effectifs d'OS affecte sensiblement plus les femmes que la population masculine ; on observe toutefois le mouvement inverse parmi les manœuvres, si bien qu'au total hommes et femmes non qualifiés ont des niveaux de variation à la baisse voisins.

2) Une élévation du niveau de formation

L'élévation générale du niveau de formation de l'ensemble de la population active, sur la période considérée, touche aussi les catégories d'OS et de manœuvres : si la part des « sans diplôme » est restée stable, autour de 55 %, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP ont, par contre, fortement augmenté parmi les OS et manœuvres, passant d'à peine 13 %

en 1975 à 17 % en 1982. Un tiers des jeunes de moins de 25 ans dispose désormais au moins d'un CAP, contre 23 % en 1975 (tableau 2). Dans une moindre mesure, cette hausse du niveau de formation semble se vérifier pour les autres classes d'âge. Certes, les ouvriers qualifiés connaissent aussi un accroissement du poids des diplômés, mais le taux d'accroissement de la part des titulaires d'au moins un CAP y est près de trois fois inférieur à celui observé chez les OS. Les structures par diplôme des OS et des OQ, bien qu'encore éloignées, se sont donc rapprochées de 1975 à 1982, réduisant, de ce point de vue, la distance qui séparait ces deux populations ouvrières.

3) Des variations sectorielles importantes

La réduction des effectifs d'OS et de manœuvres qui vient d'être présentée ne touche pas pareillement les secteurs économiques. Ainsi les secteurs les plus fortement utilisateurs de ces catégories socioprofessionnelles — construction mécanique, construction électrique et électronique, automobile, textile-habillement, bois, BTP — sont aussi ceux qui connaissent la baisse la plus marquée des effectifs d'OS et de manœuvres sur toute la période 1975-1982, baisse généralement plus rapide que celle de l'ensemble des effectifs salariés de ces secteurs. Tel est le cas de l'automobile avec une réduction de 22,4 % des effectifs d'OS et de manœuvres et de 6 % de l'ensemble des salariés, mais aussi du textile avec respectivement une baisse de 34,5 % et de 26 %, de la construction électrique avec 28,6 % et 5 %, ou bien encore du BTP avec 34 % et 13,4 % (tableau 3).

Cependant, certains secteurs semblent contrarier la tendance globale.

TABLEAU 1
Les effectifs d'OS et de manœuvres occupés

	Effectifs (en milliers)		Taux annuel de variation
	1975	1982	
Ouvriers spécialisés	2 848	2 390	-2,5 %
Manœuvres	1 465	1 141	-3,5 %
Ensemble OS et manœuvres	4 313	3 531	-2,8 %
Ensemble ouvriers qualifiés	2 819	2 860	+ 0,2 %
Ouvriers spécialisés étrangers	408	315	-3,7 %
Manœuvres étrangers	330	229	-5,1 %
Ensemble OS et manœuvres étrangers	738	544	-4,3 %
OS Hommes	1 104	1 785	-2,3 %
Manœuvres Hommes	920	665	-4,5 %
Ensemble OS et manœuvres Hommes	3 024	2 450	-3,0 %
OS Femmes	744	605	-2,9 %
Manœuvres Femmes	545	476	-1,9 %
Ensemble OS et manœuvres Femmes	1 289	1 081	-2,5 %

Source : Recensements 1975 et 1982 (INSEE)

TABLEAU 2
La structure par diplôme des OS et des manoeuvres en 1975 et en 1982

(en %)

Diplômes	1975				1982			
	OS	Manoeuvres	Ensemble	- de 25 ans	OS	Manoeuvres	Ensemble	- de 25 ans
Sans diplôme declare	50,3	65,9	55,6	42,0	50,2	64,6	54,8	46,1
CEP - DFEO	30,0	24,7	28,2	30,1	24,0	20,4	22,8	12,2
BEPC - BE - BEPS	2,2	1,9	2,1	5,0	3,4	2,9	3,2	7,8
CAP - BEP	15,8	6,7	12,7	21,2	20,1	10,7	17,1	30,7
BP - BEI - BEC - BEA ou bac de tech. (F, G ou H)	0,9	0,3	0,7	0,9	1,2	0,5	1,0	1,5
Bac (sauf F, G ou H) et plus	0,7	0,4	0,6	0,9	1,1	0,8	1,1	1,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensements 1975 et 1982 (INSEE)

TABLEAU 3
Evolution des effectifs d'OS et manoeuvres dans quelques secteurs

Secteurs (NAP 40)	Effectifs		Tx d'évolution, 1975/1982	Tx d'évolution des effectifs salariés 1975/1982
	1975	1982		
Ensemble des secteurs	4 313 460	3 530 040	- 18,2 %	+ 3,5 %
dont :				
Viande et lait	81 800	87 700	+ 7,2 %	+ 16 %
Minerais et métaux non ferreux	27 120	24 020	- 11 %	+ 15,4 %
Parachimie, pharmacie	51 640	45 640	- 11,6 %	+ 11 %
Construction mécanique	176 700	117 920	- 33,3 %	- 14,8 %
Construction électrique, électronique	219 080	156 520	- 28,6 %	- 5 %
Auto matériel transport	237 040	183 980	- 22,4 %	- 6 %
Textile, habillement	341 960	223 960	- 34,5 %	- 26 %
Bois, ameublement	185 340	152 300	- 27,8 %	- 0,05 %
BTP	588 560	389 320	- 34 %	- 13,4 %
Commerce gros alimentaire	96 040	99 160	+ 3 %	+ 10,4 %
Commerce gros non alimentaire	98 220	105 860	+ 7,8 %	+ 17,4 %
Hotels, cafes, restaurants	55 760	59 040	+ 5,9 %	+ 16 %
Telecommunication, postes	17 120	14 960	- 12,6 %	+ 16,8 %
Services marchands aux entreprises	60 640	81 620	+ 34,6 %	+ 37,3 %
Services marchands aux particuliers	161 700	190 380	+ 17,7 %	+ 37,4 %

Source : Recensements 1975 et 1982 (INSEE)

Ainsi les industries de la viande et du lait voient leurs effectifs d'OS et de manoeuvres augmenter de 7,2 % sur la période, de même pour le secteur du commerce de gros et pour d'autres secteurs des services (hotel-cafes-restaurants, services marchands rendus au entreprises...); ces derniers étant, en outre, les seuls createurs nets d'emplois toutes catégories confondues. D'autres secteurs, enfin, dont les effectifs totaux s'accroissent pourtant, enregistrent une baisse du niveau de ces catégories d'OS et manoeuvres, c'est le cas, notamment, de la « parachimie-pharmacie », des « métaux non ferreux » et des « postes et telecommunications ».

Mais dans tous les secteurs d'activité, quelle que soit l'évolution de l'ensemble des effectifs, une déformation des structures d'emploi est observée, défavorable aux catégories d'ouvriers sans qualification.

Et même si, contrairement aux secteurs industriels, le tertiaire continue de créer des emplois d'OS et de manoeuvres, on ne sait pas pour l'instant quels rapports établir entre ces créations et l'évolution des catégories d'employés, en particulier d'employés non qualifiés de ces secteurs tertiaires.

S'agit-il d'un problème de classification ? Ou bien d'une conséquence des phénomènes d'extériorisation et de développement du travail intérimaire ?

D'après l'article de J.-L. Dayan, J.-F. Lochet et G. Podevin : « Les catégories ouvrières sans qualification : diversité et transformations » in *Formation Emploi* n° 11, juillet-septembre 1985 (repris dans *Problèmes économiques* n° 1946, 3 oct. 1985).

BRIBOGRAPHIO

LE CEREQ EN A PARLE

J. Merchiers. - « *Changement technologique et mobilité professionnelle. Le cas des CCUA de l'usine du Mans.* » Paris, CEREQ. 1985. Document de travail n° 10.

ON EN PARLE AILLEURS

J.-L. Dayan, J.-F. Lochet et G. Podevin. - « *Identification d'une catégorie socio-professionnelle: les ouvriers non qualifiés en 1982 et leur évolution depuis 1975.* » Paris, la Documentation française, 1985. Rapport du Commissariat général du Plan. « *Développement de la formation professionnelle.* »

M. Gollac, B. Seys. - « *Les professions et catégories socio-professionnelles, premier croquis.* » in *Economie et statistique*, n° 171-172, novembre-décembre 1984.

L'EXISTENCE STATISTIQUE DES EMPLOYES NON QUALIFIES

Bien que proche sur de nombreux points des catégories d'ouvriers sans qualification décrites précédemment, les employés non qualifiés semblent d'une définition moins aisée, tant est flou leur contour et diverses leurs fonctions et leurs places dans les rapports de production.

En effet, l'ensemble générique des employés se dérobe lui-même à une description précise, tel le tertiaire dont il est la figure typique ; « tertiaire insaisissable » perçu le plus souvent en opposition aux activités proprement industrielles et caractérisé par un éloignement du processus de travail direct. En outre la distinction employés qualifiés/employés non qualifiés est absente de la plupart des nomenclatures de profession ce qui ajoute encore à la difficulté d'isoler avec précision un champ professionnel qui, en définitive, se révèle être sans grande homogénéité et donc sans véritable épaisseur sociale.

La construction d'un champ susceptible de regrouper des catégories d'employés non qualifiés se heurte à ce manque d'homogénéité et d'identité, et aux conventions nécessairement simplificatrices dans la définition des emplois tertiaires tels qu'ils figurent dans les nomenclatures. Les catégories constitutives du champ retenu sont au nombre de huit (cf. tableau 2) (1). Ont été exclues les catégories de « pompiste, vendeur, camelot et autres métiers salariés du commerce » et d'« agent de police privé et assimilés, autre personnel de la police, des pompiers, des douanes » pour lesquelles une proportion majoritaire de salariés (2/3) concernerait des emplois qualifiés. A

l'inverse, la catégorie des « garçons de café, serveurs de restaurant » a été prise en compte en totalité, un tiers de cette catégorie seulement étant, en 1975, considéré comme pouvant relever d'emplois qualifiés. Enfin, des catégories voisines telles que les « aides maternelles » ou les « aides infirmiers », dont les caractéristiques d'évolution (cf. article supra, A. Lacourge, E. Verdier) semblent leur donner désormais une proximité manifeste avec le profil des catégories réputées sans qualification, n'ont pas été retenues au stade actuel du travail.

Des effectifs en progression (tableau 1)

Sur les sept années de crise qui séparent les deux derniers recensements,

les effectifs d'employés non qualifiés (E.N.Q.) se sont accrus de 12 %, passant de 2 192 000 à 2 459 000, se distinguant ainsi fortement de l'évolution des catégories ouvrières sans qualification.

La décomposition par métiers fait apparaître des évolutions différenciées (cf. tableau 2) : à la forte progression des personnels de services et des emplois mal désignés s'oppose une baisse sensible du nombre de femmes de ménage et d'employés de maison.

Non qualifiés et pourtant mieux formés (tableau 3)

Suivant un mouvement général d'élévation des niveaux de formation, les employés non qualifiés paraissent de

TABLEAU 1

Les effectifs occupés d'employés non qualifiés

	Effectifs (en milliers)		Taux de variation des effectifs 1975/1982
	1975	1982	
Employés non qualifiés	2 192	2 459	+ 12,2 %
Employés qualifiés	3 832	4 380	+ 14,3 %
Ensemble des actifs occupés	20 939	21 462	+ 2,5 %
Proportion en pourcentage de :			
- Femmes	66 %	65 %	+ 10,5 %
- Etrangers	11 %	12 %	+ 22,6 %
- Moins de 35 ans	41 %	42 %	+ 15,6 %

Source INSEERP 1975 et 1982 - traitement CEREP

mieux en mieux formes puisque le poids relatif des titulaires d'un niveau minimum de CAP (niveau V) est passé de 20 % à 26,6 %, soit en termes d'effectifs une augmentation de près de 50 %. Deux catégories sont notamment représentatives de ce phénomène : les employés de bureau non qualifiés, dont près de 17 % auraient en 1982 un niveau supérieur ou égal au niveau IV général ou technique, et les emplois mal désignés (2) pour lesquels cette proportion serait de 14 %.

Tertiariation des tertiaires (tableau 4)

La répartition sectorielle des em-

ployés non qualifiés révèle leur forte concentration dans le tertiaire, concentration qui se renforce encore entre 1975 et 1982 avec, pour cette dernière année, 84,2 % d'E.N.Q. occupés dans ce secteur. La désagrégation en secteurs d'activité de la NAP 40 laisse néanmoins entrevoir quelques rares secteurs industriels qui continuent d'embaucher cette catégorie de main d'œuvre, mais à partir de niveaux d'effectifs modestes : il s'agit principalement du BTP (24,4 %) et de l'électricité, gaz, eau (+ 20,4 %). Sinon, les principaux lieux de recrutement se situent bien dans les services : services marchands aux particuliers (+ 52,5 %), services marchands aux entreprises

(+ 84,3 %), et dans une moindre mesure les services non marchands. Il faut également souligner la part croissante des effectifs d'employés non qualifiés dans le secteur de l'État et des collectivités locales où est désormais occupé près d'un E.N.Q. sur trois.

Notons que les secteurs qui ont embauché le plus d'E.N.Q. sont aussi ceux qui avaient augmenté leurs effectifs d'OS et de manœuvres entre 1975 et 1982. En particulier, c'est le cas du secteur des services marchands rendus aux entreprises. La question de l'interprétation de ce phénomène est alors posée : s'agit-il d'une extériorisation du tertiaire

TABLEAU 2

Les catégories d'employés non qualifiés

	Effectifs 1975 (en milliers)	Effectifs 1982 (en milliers)
Employés de bureau non qualifiés	649,9	657,6
Standardistes, télégraphistes	46,2	48,2
Garçons, serveurs de restaurant	121,9	143,0
Personnels de service	488,4	592,4
Livreurs, garçons de course	22,0	21,4
Concierges, gardiens	190,7	196,0
Femmes de ménages et employés de maison	378,1	329,5
Emplois mal désignés et employés sans autre indication	294,9	470,9

Source : INSEERP 1975 et 1982

TABLEAU 3

Structures des formations des employés non qualifiés en 1975 et 1982

	1975	1982
Niveau VI	80,0	73,4
Niveau V et plus	20,0	26,6
Dont :		
- Niveau B.P. et bac technique	2,1	2,7
- Niveau égal ou supérieur au bac général	4,2	6,4

Source : INSEERP 1975 et 1982

TABLEAU 4

Évolutions des effectifs d'employés non qualifiés dans les principaux secteurs (NAP 40)

Secteurs	Effectifs		Taux d'évolution 1975/1982
	1975	1982	
Electricité, gaz, eau	29 080	35 020	+ 20,4 %
Textile, habillement	27 700	23 460	- 15,4 %
B.T.P.	30 040	37 380	+ 24,4 %
Commerce de gros non alimentaire	46 700	55 480	+ 18,8 %
Commerce de détail alimentaire	23 380	32 700	+ 39,9 %
Hôtels, cafés, restaurants	204 760	229 580	+ 12,1 %
Telecommunications, postes	99 220	85 480	- 13,9 %
Services marchands aux entreprises	88 540	163 140	+ 84,3 %
Services marchands aux particuliers	174 220	265 740	+ 52,5 %
Services non marchands	1 016 240	1 043 460	+ 2,7 %
Ensemble de l'industrie (proportion du total)	361 300 (16,5 %)	365 690 (14,9 %)	+ 1,2 %
Ensemble du tertiaire (proportion du total)	1 821 960 (83 %)	2 070 710 (84,2 %)	+ 13,7 %
Secteur privé (proportion du total)	1 366 340 (62 %)	1 373 820 (56 %)	+ 0,5 %
Salaires de l'état et des collectivités locales (proportion du total)	594 220 (27,1 %)	767 208 (31,2 %)	+ 29,1 %

Source : INSEERP 1975 et 1982

interne venant enrichir la division sociale du travail et qui renverrait à ce qu'on appelle abusivement la désindustrialisation, ou bien s'agit-il d'une simple extension de la division technique du travail sous forme de création d'établissements autonomes spécialisés dans des fonctions tertiaires et qui seraient, par définition, repérés ici dans les secteurs des services puisqu'au sens du recensement les secteurs sont des secteurs d'établissements ?

G. PODEVIN

(1) La nomenclature de référence a été ici la nomenclature des emplois, et plus particulièrement une agrégation du code PJ ou apparaît explicitement une catégorie d'employés non qualifiés. Une table de correspondance entre cette nomenclature et le code des métiers PR du recensement de 1975 a été ensuite utilisée.

(2) Catégorie des emplois mal désignés et d'employés sans autre indication (PR 9901) pour laquelle la progression des effectifs a été la plus forte (+ 59,7 %), présente au travers des croisements opérés (diplômes, âges, secteurs, c.s...) les caractéristiques des employés non qualifiés. Majoritairement salariés de l'administration ou du secteur public, la progression la plus forte des effectifs de cette catégorie a concerné cependant le secteur privé (+ 80,6 % d'accroissement, contre 0,6 % dans le public). Cette catégorie fourre-tout semble se composer essentiellement d'agents des transports, des collectivités locales, des PTT...

Bibliographie.

LE CEREQ EN A PARLÉ

F. Audier. - « L'emploi tertiaire de l'industrie : quels changements ? » in Formation Emploi n° 9, janvier-mars 1985.

F. Bruand. - « Les jeunes débutantes dans les emplois de secrétariat » in Formation Emploi n° 9, Janvier-mars 1985.

N. Mandon et J. Rannou. - « L'informatique intégrée : les changements dans le travail des employés dans une entreprise de grosse mécanique » in Formation Emploi n° 5, janvier-mars 1984.

LE CEREQ EN PARLERA

F. Bruand. - « Emplois de bureau et insertion professionnelle ». A paraître dans la Collection des Etudes.

G. Podevin. - « Les employés non qualifiés : une catégorie introuvable ? » A paraître.

ON EN PARLE AILLEURS

CFDT. - « Le tertiaire éclaté ». Paris, le Seuil, 1980.

C. Baudelot, R. Establet et J. Toiser. - « Qui travaille pour qui ? ». Paris, Maspéro, 1979.

« L'emploi dans le secteur tertiaire. » Rapport du Conseil économique et social. Journal officiel du 5 mai 1978.

LE CEREQ PUBLIE

Formation Emploi n° 13, janvier-mars 1986.

« Les dessinateurs : une profession en déclin ? » Par E. Serfaty. Après une longue croissance, le nombre des dessinateurs diminue : les embauches n'ont pourtant pas disparu, mais elles concernent des titulaires de diplômes plus élevés qu'auparavant.

« Les projets scolaires : contribution à une théorie de l'acteur dans le système éducatif. » Par P. Beret. Les conditions de détermination du projet scolaire des familles.

« Le rapprochement des systèmes locaux de formation et d'emploi. » Par G. Ourliac. L'élaboration d'indicateurs simples de la relation formation-emploi dans une région au service du décideur régional en matière d'enseignement technique court.

« La question de la culture technique à l'école. » Par L. Tanguy. Le débat sur la nécessité d'une diffusion de la culture technique dans l'enseignement général.

Dossier : Les étudiants et leur premier emploi au Royaume-Uni.

« L'information sur l'insertion professionnelle des étudiants : quelques points de repère. » Par F. Pottier. Les institutions d'enseignement supérieur britanniques et le dispositif d'observation de l'insertion professionnelle des étudiants.

« L'enquête annuelle d'insertion professionnelle. » Par B. Steptoe. Les caractéristiques de l'enquête d'insertion professionnelle et les grandes évolutions de l'insertion depuis vingt ans.

« Le passage des études supérieures au marché du travail. » Par R. Pearson. La comptabilité et l'informatique sont des zones privilégiées d'insertion des étudiants, mais la faible orientation vers les études scientifiques et techniques rendent difficile le recrutement d'ingénieurs.

« Reflexions à partir du cas anglais. » Par J. Vincens.

Collection des Etudes n° 20. Décembre 1985

« L'industrie française des machines-outils à métaux - L'emploi et les qualifications au cœur des restructurations » B. Hillau, G. Podevin.

Etude conduite selon trois démarches complémentaires :

— une approche sectorielle qui s'intéresse aux principales évolutions de l'ensemble des entreprises regroupées, de par leur activité principale, dans le secteur de la machine-outil à métaux ;

— une seconde approche fondée sur les données individuelles d'entreprise permet une analyse taxinomique conduisant à définir des sous-ensembles typiques et homogènes, procure une vision beaucoup plus riche et différenciée du secteur ;

— la troisième approche, enfin, reposant sur des observations approfondies en

entreprises, vise tout à la fois à prolonger et à réinterroger les deux premières. Menées dans une douzaine d'entreprises, ces observations abordent non seulement les problèmes de formation et d'emploi, mais aussi les contraintes qui les déterminent ou qui en découlent. Elle tente, d'autre part, de situer les entreprises et les établissements enquêtés dans leur environnement immédiat afin de préciser le type de rapports qu'ils entretiennent avec le marché local du travail et avec les appareils de formation.

Ce document est édité par le CEREQ et communique sur demande.

Collection des Etudes n° 21. Février 1986

« L'insertion professionnelle des étudiants en droit et en sciences sociales (comparaison 1978-1982) ». A. Chariot.

Les résultats qui sont présentés dans ce document concernent la situation des étudiants sortis en 1980 des études universitaires de droit-sciences économiques, et interrogés en mars 1982.

Cette deuxième enquête d'insertion auprès des étudiants en droit-sciences économiques s'inscrit dans une période qui est marquée par une relative stabilité des effectifs étudiants dans ces disciplines à l'exception de l'administration économique et sociale qui enregistre une croissance particulièrement rapide entre 1977 et 1980. Mais, dans le même temps, le fonctionnement du premier cycle, s'il est demeuré très stable en droit et en sciences économiques, semble être devenu particulièrement sélectif en administration économique et sociale.

Du coup, les flux de passage en deuxième cycle enregistrent une faible hausse d'effectifs et, autre conséquence à la sortie du deuxième cycle, l'offre de diplômes a connu une très faible hausse sur cette même période.

Face à un marché du travail très déprimé, cette évolution peut expliquer — au moins partiellement — la relative stabilité des situations professionnelles observées à la sortie des études de deuxième cycle dans les disciplines juridiques et économiques.

Certes, certaines spécialités, et plus fréquemment dans le cas des femmes que des hommes, peuvent connaître des difficultés d'accès à l'emploi, mais globalement les diplômés du deuxième cycle semblent avoir préservé leur situation professionnelle sur la période et être dans une situation que l'on peut qualifier de favorable face à d'autres formations plus fortement touchées aujourd'hui par le chômage.

Ce document est édité par le CEREQ et communique sur demande.

Collection des Etudes n° 22. Avril 1986

« Dossier Formation et Emploi - Les emplois du commerce et de la vente »

L'intérêt porte actuellement au secteur du commerce, de la vente et de la distribution — et notamment à la vente de

produits industriels —, se justifie à la fois par son importance dans et pour l'économie, par ses faiblesses manifestes, en même temps que par les évolutions qui s'y dessinent.

Le dossier s'ordonne autour de deux séries de questions :

— à travers les statistiques concernant la population active et les débutants, la relation particulièrement faible que l'on observe entre formations et emplois dans ce champ professionnel fait-elle place à une relation plus étroite sur certains segments ?

— comment expliquer cette évolution à l'aide d'éléments qualitatifs sur les logiques d'entreprises et les profils de vendeurs repérés à travers des enquêtes ou des études ? On s'intéressera surtout à la fonction commerciale des entreprises de biens de production dans la mesure où les évolutions semblent particulièrement cruciales sur ce segment d'activités.

Ce document est édité par le CEREQ et communiqué sur demande.

Document de travail n° 12. Janvier 1986

« Ressources humaines et compétitivité de l'économie italienne ». O. Bertrand.

Après les Etats-Unis et le Japon, le groupe tripartite constitué par le CEREQ s'est rendu en Italie pour étudier le rôle des facteurs humains dans les transformations technologiques, socio-économiques et structurelles en cours.

Pourquoi l'Italie ? Pour chercher à mieux comprendre les contrastes qui caractérisent ce pays et notamment pour se situer par rapport à deux interprétations contradictoires de la réalité italienne :

— suivant l'une, la compétitivité de son industrie serait surtout fondée sur le faible prix de revient des produits de l'industrie traditionnelle (le coût de la main-d'œuvre étant notamment limité par le travail au noir). Elle ne serait donc que provisoire et se heurterait de plus en plus aux pays en voie de développement, qui se situent dans la même logique ;

— suivant l'autre, le contexte social et institutionnel propre à l'Italie faciliterait une combinaison de créativité, de flexibilité et de modernisation technologique conduisant à un renouvellement des conditions de la concurrence et préparant l'entrée dans l'ère post-industrielle.

Ce document examine successivement les stratégies des entreprises, les liens

entre technologie et travail, la formation et les relations sociales.

Ce document est édité par le CEREQ et communiqué sur demande.

Document de travail n° 13. Janvier 86

« Les emplois de l'informatique - Contribution au dossier professionnel sur l'informatique » P. Simula.

Souvent masqués par l'explosion des performances technologiques, qui occupent le devant de la scène, et par leur incidence quantitative et qualitative sur l'évolution des autres secteurs d'activité, les emplois de l'informatique appartiennent à un espace professionnel mal délimité, aux frontières à la fois instables et perméables et encore agité, en ce milieu des années 80, plus de vingt ans après l'apparition du mot « informatique », par des mouvements et des transformations permanentes.

C'est dire que toute approche à caractère typologique ne peut se démarquer d'une réflexion sur les mécanismes d'évolution et de transformation qualitatives des emplois. Coupe instantanée, nécessairement datée et figée, la typologie des emplois de l'informatique doit, pour être pertinente, s'inscrire dans le prolongement des tendances profondes qui traversent la profession et dont les manifestations les plus apparentes semblent affecter l'organisation du travail d'application et d'exploitation. En pratique, derrière ces signes extérieurs que traduit notamment l'apparition des premiers demandeurs d'emploi du secteur, c'est tout l'univers informatique traditionnel qui est mis en cause, avec la recherche d'une nouvelle structuration globale des activités. Si celle-ci est à l'origine de modèles organisationnels souvent contradictoires dans leur forme, tous tendent à bousculer la portée et le sens des relations entre informaticiens et utilisateurs et à modifier la place, le rôle et la fonction des informaticiens eux-mêmes dans leur propre service.

Ce document est édité par le CEREQ et communiqué sur demande.

Document de travail n° 14. Février 1986

« Insertion professionnelle des jeunes, mobilité, politique de l'emploi ». F. Amat, J.-P. Gehin, J.-F. Germe.

Les deux textes rassemblés dans ce document de travail ont été réalisés en réponse à une demande de la Délégation

à l'Emploi sur l'évolution des relations entre la formation et l'emploi.

Ces textes ont été présentés aux journées d'études organisées par la Délégation à l'Emploi, sur les structures du marché du travail et les politiques de l'emploi des 3-4 octobre 1985. Ils seront ultérieurement publiés dans les actes des journées.

Le premier texte s'attache à montrer l'évolution du rôle des secteurs d'activité et des professions dans l'insertion professionnelle des jeunes sortant du système éducatif.

Le second met en relation les caractéristiques essentielles de l'insertion professionnelle, les modalités de fonctionnement de l'appareil éducatif et les politiques de gestion de la main-d'œuvre avec pour souci de synthétiser les travaux récents.

Ce document est édité par le CEREQ et communiqué sur demande.

Document de travail n° 15. Octobre 1985

« Formation continue et P.M.E. : contribution au G.S.I. n° 4, gestion des ressources humaines et formation » J.-P. Gehin, J.-F. Germe.

Présentation des premiers résultats d'une étude visant à appréhender la formation continue dans les petites et moyennes entreprises et à identifier les obstacles au développement de celle-ci en fonction de trois objectifs centraux :

- 1) Appréhender les pratiques de formation de l'entreprise dans le cadre de l'obligation légale tant du point de vue du type de dépenses effectuées, de la nature des formations réalisées que des relations qu'elle établit dans ce cadre avec les institutions de formation ;
- 2) Caractériser cet usage de la formation continue en liaison avec les autres pratiques de formation de l'entreprise et ses besoins en main-d'œuvre qualifiée ;

3) Interpréter les pratiques de formation de l'entreprise à la lumière de ses caractéristiques générées et notamment de son environnement institutionnel.

Ce document est édité par le CEREQ et communiqué sur demande.

« Statistique de la formation professionnelle continue financée par les entreprises (Traitement des déclarations d'employeurs n° 2483) - Années 1983-1984 ». P. Jansolin, K. Chaussepied.

Pour la treizième année, à la demande et avec un financement des instances de la Formation Professionnelle, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications a procédé à l'exploitation des déclarations des employeurs soumis à l'obligation de participation au financement de la formation professionnelle continue.

Les résultats se caractérisent, comme chaque année, par des évolutions extrêmement faibles des principaux indicateurs synthétiques, à la hausse en ce qui concerne le pourcentage des dépenses de formation rapportées à la masse salariale et le pourcentage de stagiaires par rapport au nombre de salariés des entreprises, et à la baisse pour la durée des formations.

Mais au-delà de ces moyennes, l'intérêt de l'exploitation effectuée est de mesurer des comportements différenciés selon la taille de l'entreprise, selon le secteur d'activité économique, selon les catégories professionnelles concernées. L'examen des disparités demeure une source de réflexion extrêmement riche pour les pouvoirs publics et les partenaires sociaux dans un domaine où la concertation est de tradition.

Ce volume est édité et mis en vente à la Documentation française (29-31, quai Voltaire Paris cedex 07) au prix de 78 F.

LES EQUIPES ASSOCIEES AUSSI :

Jean-Louis Hermen - L'insertion professionnelle des D.U.T. de Midi-Pyrénées - Toulouse, C.E.J.E.E., 1986 - 195 p.

Ce document est une synthèse de trois enquêtes successives réalisées auprès des étudiants titulaires d'un D.U.T., pres de 4 ans après l'obtention de ce diplôme. Il permet de préciser pour chaque département l'U.T. les modalités d'entrée dans la vie active, ainsi que l'acquisition d'autres qualifications. Les résultats presen-

tes sous forme monographique mettent particulièrement en évidence des disparités dans les processus d'insertion, notamment entre départements tertiaires et départements industriels.

Cette étude est disponible au Centre d'Etudes Juridiques et Economiques de l'Emploi - Service Documentation, Université des Sciences Sociales de Toulouse, place Anatole-France, 31042 Toulouse Cedex - (Tel. : 61-21-17-15).

fréquence BREF

AVIS DE RECHERCHE

La Mission Recherche Experimentation lance, avec le concours du Programme d'incitation à la recherche « Technologie-Travail-Emploi-Modèles de vie », un appel d'offres sur le thème « Sante Mentale et Travail ». Ce projet s'inscrit dans la continuité de diverses actions incitatives, concernant la connaissance des pratiques sociales en rapport avec la sante mentale ainsi que l'étiologie sociale des maladies ; il prend en compte également les développements récents dans le domaine de la psychopathologie du travail.

Date limite du dépôt des dossiers : 12 juin 1986. Pour tout renseignement, s'adresser à la Mission Recherche Experimentation, 9, rue Georges-Pitard - 75015 PARIS.

LES CHEMINS DE LA LECTURE

La collection des Guides « Actions Jeunes » de la Délégation à la Formation Professionnelle, qui dans une première phase était centrée sur le dispositif 16/18 ans, évolue maintenant vers la présentation d'actions de formation qualifiante, réalisées dans un environnement de production et destinées à des jeunes de bas niveaux scolaires. Parmi les titres de cette collection, signalons :

- Passeport pour le polyester,
- Assistant technique en électronique,
- Agent technique du spectacle.

Renseignements : ADEP Editions, Mont d'Est, le Central 430 - BP 101 - 93194 NOISY-LE-GRAND CEDEX.

Le service d'études du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (S.G.A.R.) de la région Rhône-Alpes vient de publier deux documents :

— Rhône-Alpes, dossier régional : les grands enjeux économiques ;

— Automatisation-emploi-qualification : observation sur le secteur électrique et électronique en Rhône-Alpes.

Renseignements : service d'études du SGAR - 34, rue Casimir-Périer - B.P. 2001 - 69228 LYON CEDEX 02.

Consommation et mode de vie présente régulièrement les résultats des travaux du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) dans divers domaines : les politiques sociales et leur évaluation, les liens entre consommation, production et marché, l'évolution des modes de vie et leurs conséquences sur les appareils de production et de distribution ainsi que les enquêtes « Conditions de vie et aspirations des Français ».

Renseignements : CREDOC - 142, rue du Chevaleret - 75013 PARIS.

« Profession, travailleur au noir ». - G. Delorme. - Edition Ouest-France, 1986. Enquête sur une économie souterraine bien connue de chacun mais peu étudiée dans quelques hauts-lieux de l'emploi clandestin tels le « Sentier » ou le 13^e arrondissement.

« Qu'avons-nous fait de leur jeunesse ?... et qu'en font-ils ? ». - J. Sur. - Editions Laffont, 1986. - L'auteur dénonce le fait que les jeunes nous intéressent moins pour ce qu'ils sont que pour l'image qu'ils renvoient de nous-mêmes.

« Le guide du premier emploi. » - J. Gall. - Editions Marabout, 1986. - Travailler avec ou sans diplôme, les stages, l'intérim, les jobs.

« Les enfants de la crise ». - P. Braun. - Editions Instant, 1986. - Analyse de l'attitude des jeunes désabusés et tentative de conseils pour leur redonner confiance.

« On vous écrira : journal d'un chômeur ». - R. Couderc. - Editions Mame, 1986. - Témoignage de la condition de chômeur vécue après le dépôt de bilan d'une petite entreprise.

« Pourquoi tout va mal au travail : nouvelles révélations sur l'incompétence ». - L.-J. Peter. - Editions Dunod, 1986. - De nouvelles révélations sur le principe de Peter. De nombreux exemples d'application de ce principe.